

# Qu'est-ce que le Pass Sanitaire ?



## UN TEST NEGATIF

Le résultat d'un test PCR ou antigénique de moins de 72h avant l'accès à l'établissement ou à l'événement

OU

## UN CERTIFICAT DE VACCINATION

Disposer d'un statut vaccinal complet

OU

## UN CERTIFICAT DE RETABLISSEMENT

De la Covid-19 : production d'un résultat de test positif de plus de 2 semaines et de moins de 6 mois.

## LES ÉTAPES DU PASS SANITAIRE

**A PARTIR DU  
9 AOÛT**

Le pass Sanitaire obligatoire pour tous les majeurs, à l'exception des salariés et bénévoles, dans tous les lieux et sans limite de seuil

**A PARTIR DU  
30 AOÛT**

Le pass Sanitaire obligatoire pour tous les majeurs, y compris les salariés et bénévoles, dans tous les lieux et sans limite de seuil

**A PARTIR DU  
30 SEPT**

Le pass Sanitaire obligatoire pour tous, y compris les mineurs de plus de 12 ans. 2 mois pour se mettre à jour à date d'anniversaire

MAIL : [INFO.COVID19@FFBB.COM](mailto:INFO.COVID19@FFBB.COM)



**CES DATES ET MESURES SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER  
SELON LE CONTEXTE SANITAIRE**